

Concours 2011, section 01

Virginie Bonnaillie-Noël et Yann Brenier

Les informations relatives au comité national sont régulièrement mises en ligne sur le site

<http://cn.math.cnrs.fr>

1 Conditions pour concourir

Nous rappelons partiellement l'article 17 du décret du 30 décembre 1983 fixant les titres ou diplômes requis pour concourir.

Pour les concours de recrutement de CR2, les candidats doivent être titulaires d'un des diplômes suivants : doctorat, doctorat d'État ou de troisième cycle, diplôme de docteur ingénieur, diplôme d'études et de recherche en sciences odontologiques (DERSO), diplôme d'études et de recherche en biologie humaine (DERBH), titre universitaire étranger jugé équivalent, titres ou travaux scientifiques jugés équivalents.

Pour les concours de recrutement de CR1, les candidats doivent remplir les mêmes conditions de diplôme que pour l'accès au grade de CR2 et réunir quatre années d'exercice des métiers de la recherche. Ces années doivent avoir été accomplies dans un établissement de recherche ou d'enseignement supérieur, public, français ou étranger et correspondent à une activité de recherche rémunérée effectuée dans le cadre d'un contrat de travail public, ou d'un recrutement en qualité de fonctionnaire.

Pour les concours de recrutement de DR2 :

- si les candidats appartiennent à un corps de chargé de recherche d'un EPST, ils doivent être CR1 depuis au moins trois ans ;
- si les candidats n'appartiennent pas à un corps de chargé de recherche d'un EPST, ils doivent remplir les mêmes conditions de diplôme que pour l'accès au grade de CR2 et justifier de huit années d'exercice des métiers de la recherche.

Pour l'accès direct au grade de DR1, les mêmes conditions de diplôme que pour l'accès au grade de CR2 sont requises mais les candidats doivent justifier de douze années d'exercice des métiers de la recherche.

Les candidats ne remplissant pas les conditions de diplôme et/ou d'ancienneté d'exercice des métiers de la recherche peuvent se voir reconnaître une équivalence par l'instance d'évaluation du Comité national de la recherche scientifique compétente et être admis à concourir. Par ailleurs, pour les concours de DR2, le conseil scientifique du CNRS peut, à titre exceptionnel, autoriser des candidatures dérogatoires de CR2 et de CR1 ne comptant pas trois années d'ancienneté dans le grade, pour contribution notoire à la recherche. Pour les concours de DR1, le conseil scientifique du CNRS peut, à titre exceptionnel, autoriser des candidatures dérogatoires de tout candidat ayant la qualité de fonctionnaire (à l'exception des candidats DR2 d'un EPST) pour contribution notoire à la recherche.

2 Concours 2011

Nous rappelons que le jury n'a pas auditionné les candidats au concours DR. Les auditions des candidats CR ont duré 7 minutes : les candidats se sont présentés durant 2 minutes et ensuite, il y a eu 5 minutes de discussion avec le jury. Le jury s'est attaché à évaluer la qualité, l'originalité du travail et l'autonomie des candidats. Il a également été attentif aux programmes de recherche (thèmes et localisation).

Le jury d'admissibilité rappelle aux candidats à un poste de chargé de recherche qu'ils ont la possibilité de joindre leurs rapports de thèse dans leur dossier de candidature. Nous rappelons qu'aucun candidat à un poste de chargé de recherche en section 01 ne peut s'attendre à être affecté dans le laboratoire où il a effectué sa thèse.

Le tableau 1 précise le nombre de candidats par concours et la proportion de femmes parmi ces candidats.

concours	nb postes	nb candidats inscrits		nb candidats auditionnés		Liste principale		Liste complém.		nb candidats admissibles	
		total	% f	total	% f	total	% f	total	% f	total	% f
01/01	9	102	7.84			9	33.33	2	0	11	27.27
01/02	2	29	10.34	20	10	0				0	0
01/03	9	184	14.13	159	15.72	9	11.11	7	14.29	16	12.50
01/04	4	118	18.64	96	17.71	4	25	4	0	8	12.50
01/05	1	32	15.63	24	20.83	1	0	0		1	0
01/06	1	15	13.33	9	11.11	1	0	1	100	2	50
01/07	1	53	13.21	38	13.16	1	0	2	0	3	0
01/08	1	7	42.86	5	40	1	0	0		1	0
DR	9	102	7.84			9	33.33	2	0	11	27.27
CR	19	438	15.53	331	16.62	17	11.76	14	14.29	31	12.90
total	28	540	14.07	351	16.24	26	19.23	16	12.5	42	16.67

TABLE 1 – Nombre de candidats selon les concours et proportion de femmes.

Les résultats que nous mentionnons ici sont des listes d'admissibilité et non d'admission. Les jurys d'admission se déroulent en juin et les résultats sont ensuite disponibles sur le site du CNRS. Notons que les postes d'échange sont gérés par les instituts où seront affectés les candidats et aucun membre du jury d'admissibilité des concours de la section 1 ne fait partie des jurys d'admission pour les postes d'échange.

Concours 01/01 : 9 DR2

1. Serge Cantat, Rémi Carles, Jean-François Coulombel, Sylvain Crovisier, Agnès Desolneux, Lucia Di Vizio, Laurent Fargues, Cyril Imbert, Wieslawa Niziol

10. Édouard Oudet, 11. Benoît Fresse

La pression sur le concours DR2 a été, comme lors des années précédentes, impressionnante. Elle s'est accrue, cette année, par la forte présence de candidatures de haut niveau, externes au CNRS. En effet, suite aux efforts de l'INSMI, le concours a été cette année perçu comme authentiquement ouvert aux candidatures externes et 30% des candidats étaient des enseignants-chercheurs en poste en France et 20% des candidats étrangers ou travaillant à l'étranger. Par conséquent, il y a 4 candidats externes parmi les 11 candidats déclarés admissibles.

Concours 01/02 : 2 CR1

Malgré un nombre satisfaisant de candidats auditionnés et le bon, voire très bon, niveau de la plupart des dossiers présentés, le jury a préféré, cette année, ne proposer aucun nom d'admissible à ce concours. La raison est double :

- la concurrence du concours DR2 qui semble avoir, cette année, attiré une part importante de candidats externes au détriment du concours CR1.
- la pression exercée sur les concours CR2 par d'excellents candidats qui se sont abstenus de briguer les postes de CR1.

Concours 01/03 : 9 CR2

1. François Charles, Alexander Fribergh, Benoît Pausader, Peng Shan
5. Diogo Arsenio, David Burguet, Camille Laurent, Baptiste Morin, Kilian Raschel
10. Sheila Sandon, 11. Joan Milles, 12. Idrisse Khemar, 13. Zur Izhakian, 14. Aurélien Deya, 15. Claudio Munoz, 16. Adrien Saumard.

Ce concours CR2, sans fléchage, a connu de nouveau un grand succès avec près de 160 candidats auditionnés, dont nombre d'étrangers, ce qui a permis au jury d'établir une liste de 16 admissibles à un niveau très élevé.

Concours 01/04 : 4 CR2 sur des thématiques d'interactions des mathématiques en relation avec d'autres disciplines

1. Jean-Marie Mirebeau, Pierre Neuvial, 3. Maya De Buhan, Matthieu Lerasle
5. Gaël Raoul, 6. Damien Robert, 7. Abed Bounemoura, 8. Bruno Galerne

Ce concours mettant en avant les interactions des mathématiques avec les autres sciences a suscité de nombreuses candidatures (près de 100 candidats auditionnés). On ne peut que s'en féliciter comme signe manifeste de l'ouverture et l'aptitude des jeunes candidats mathématiciens aux interactions. Le jury a eu l'embarras du choix pour établir une liste de candidats admissibles de très haut niveau dans une gamme très variée d'interactions.

Concours 01/05 : 1 CR2 en physique mathématique affecté dans un laboratoire relevant de l'INP

1. Nicolas Rougerie

Le nombre de candidats sur le poste reste relativement élevé (quoiqu'en diminution par rapport au concours 2010). Comme l'an passé, bon nombre de candidats relèvent plutôt de la physique théorique que des mathématiques (avec une frontière toujours un peu floue, notamment dans les domaines de la physique mathématique, de la géométrie non-commutative et de la mécanique statistique). Malgré la qualité de la plupart de leurs dossiers, le jury, comme les années précédentes, les a considérés comme hors-profil.

Concours 01/06 : 1 CR2 en modélisation numérique du vivant et/ou de l'environnement (dynamique de la biodiversité), affecté dans un laboratoire de Montpellier

1. Gaël Raoul
2. Frédérique Billy

Ce concours était particulièrement délicat, en raison du double fléchage, thématique et géographique, du poste. Le nombre de candidats, en particulier de ceux qui se sont présentés à l'audition (seulement 9 personnes), est faible. Il a paru indispensable au jury de ne retenir que des candidats authentiquement mathématiciens montrant un intérêt profond et confirmé pour la biologie.

Concours 01/07 : 1 CR2 affecté dans un laboratoire relevant de l'INS2I : mathématiques pour les sciences de l'information et la communication

1. Alain Couvreur
2. Vincent Pilaud, 3. Danny Hermelin

Ce concours à l'interface entre mathématiques et informatique a fait l'objet d'un nombre très satisfaisant de candidatures, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la forte imbrication des deux domaines, notamment sur les thèmes de la combinatoire, des mathématiques discrètes, de la logique, de l'imagerie numérique, de la cryptographie et du calcul formel.

Concours 01/08 : 1 CR2 sur une thématique liée à ITER affecté dans un laboratoire relevant de l'INSIS

1. Sebastian Minjeaud

Le jury a été frappé par le faible nombre de candidats auditionnés et estime qu'on peut établir un lien entre cette faiblesse et le profil proposé, probablement trop pointu. Certains candidats à d'autres concours (notamment le 01/04 concernant les interactions des mathématiques) nous ont révélé, lors de leur audition, avoir renoncé à briguer le poste 01/08, malgré l'adéquation de leur dossier de recherches, en raison de l'étroitesse du profil.